

Révision au guide portant sur les immobilisations corporelles

Des conseils et des administrations scolaires

Lettre de mise à jour n^o 4

août 2009

Cette lettre de mise à jour devrait être sauvegardée et classée.

L'objectif de cette mise à jour comprend deux éléments :

- Guide mis à jour des changements au processus de déclaration des immobilisations incorporelles.
- Mise à jour d'une exception relevant de la catégorie du matériel informatique.

Des changements ont donc été apportés aux sections suivantes:

CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE

Cette section a été mise à jour pour inclure des changements au processus de déclaration des immobilisations corporelles.

ANNEXE C – LISTE DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Modification de l'exception relevant de la catégorie du matériel informatique pour rendre clair le fait que l'exception n'est applicable qu'aux ordinateurs et non pas à toute la catégorie du matériel informatique.